



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81 – Website : <http://www.univ-dschang.org>. E-mail: udsrectorat@univ-dschang.org

COMMUNIQUE – ADDITIF N° G13 / 03671 /UDs/R/Sec.CIPM/UDs

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maître d'Ouvrage), suite à la désignation de nouveaux membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Dschang, de l'obligation de constater et d'assurer la passation de service conformément au communiqué N°017/CRP/PR/MINMAP/CAB du 24 Juin 2019 de Monsieur le Ministre délégué à la Présidence de la République en charge des Marchés Publics, porte à la connaissance de tous les potentiels soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°10/AONO/CIPM-UDs/2019 di 03 Juin 2019 relatif à « *la souscription de la Police d'Assurance maladie, individuelle accident corporel et frais funéraires des membres de la Communauté universitaire (enseignant, étudiant et personnel non enseignant)* » que la date d'ouverture initialement prévue pour le 04 juillet est reportée au 11 Juillet 2019 à la même heure.

Par ailleurs, suite à la demande d'éclaircissements de la part des Entreprises intéressées, le Maître d'Ouvrage tient à apporter en additif au DAO de référence, les précisions suivantes :

Pour le point 11.2. Critères essentiels (Page 4 et 5)

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Au lieu de :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	5
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	15
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie (Méthodologie)	20
Représentativité territoriale	12
Personnel	15
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
Facilités accordées	5
	100

Lire :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	17
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	18
Déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste n'avoir pas été	5

exclu, suspendu des marchés publics ou en surveillance de la tutelle ces cinq (5) dernières années	
Description détaillée des garanties offertes et Compréhension des TDR garanties et plafonds conformes au DAO	9
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés moyenne 2016-2017-2018	13
Couverture de la marge de solvabilité moyenne 2016-2017-2018	13
Représentativité territoriale	5
Partenaires techniques à l'étranger	5
Total	100

Note relative au règlement particulier de l'Appel d'Offre (pages 23 et suivantes)

Au lieu de:

Clauses du RGAO	Données particulières
1.1	Autorité contractante : Le Recteur de l'Université de Dschang Nom et adresse du maître d'ouvrage : Le Recteur de l'Université de Dschang Mode de sélection : Qualité-coût
1.2	Nom, objectif et description de la mission : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM-UDs/2019 du 03/06/2019 pour « la souscription des Polices d'Assurance maladie, individuelle accident corporel et frais funéraires des membres de la Communauté Universitaire (enseignants, étudiants et personnels non enseignant)»
1.3	La mission comporte plusieurs phases : Non
1.4	Visite des risques : Oui Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non
1.5	Le maître d'ouvrage fournit les informations spécifiques dans les TDR
1.6	Le maître d'ouvrage envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités en aval : Non
1.7	Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Rejet systématique de l'offre ; - Annulation de l'attribution ; - Possibilité de poursuites judiciaires conformément à la réglementation en vigueur ; L'autorité contractante exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, l'autorité contractante : <p style="margin-left: 40px;">A) Définit aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Est coupable de « <i>corruption</i> » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ; ii. Se livre à des « <i>manœuvres frauduleuses</i> » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ; iii. « <i>Pratiques collusoires</i> » désignent toute forme d'entente entre deux ou

	<p>plusieurs soumissionnaires (que l'Autorité contractante en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;</p> <p>iv. « Pratiques coercitives » désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.</p> <p>v. Le «<i>conflit d'intérêt</i>» est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre la transparence dans la passation des marchés publics</p> <p>B) Toutes proposition d'attribution est rejetée s'il est prouvé que l'attributaire propose directement ou par l'intermédiaire d'un agent public, coupable de corruption, s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives ou encore en situation de conflit d'intérêt lors de ce marché</p>	
2.1	<p>Des éclaircissements peuvent être demandés _____10_____ jours avant la date de soumission.</p> <p>Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : DIPD/UDS</p>	
3.1	<p>Les propositions doivent être soumises en : Français et/ou Anglais</p>	
3.2	<p>i. Plusieurs soumissionnaires peuvent s'associer (coassurance): Non.</p>	
3.3	<p>ii. Langue de rédaction des rapports afférents à la mission : Français et/ou anglais</p>	
3.4	<p>iii. Autres renseignements à fournir dans la proposition technique : Préciser les noms et adresses des Réassureurs (des traités ou éventuellement des facultatives).</p>	
3.5 7	<p>Impôts : Régime fiscal et douanier en vigueur au Cameroun.</p>	
3.6 8	<p>L'élément dépenses locales doit être libellé dans la monnaie nationale : Oui</p>	
3.7 10	<p>Les propositions doivent demeurer valides quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de dépôt des offres.</p>	
4.3	<p>Les soumissionnaires doivent soumettre un (01) original et six (05) copies marquées comme telles, de chaque proposition.</p>	
4.4	<p>Les offres devront parvenir à la SIGAMP, sise au premier étage, Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université, Tél/Fax : 33 45 13 81, BP 96 DSCHANG sous enveloppe fermée portant la mention :</p> <p style="text-align: center;">Avis d'Appel d'Offres APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM-UDs/2019 du 03/06/2019 pour « l'assurance maladie, individuelles accidents corporel des membres de la communauté universitaire (enseignants, étudiants et personnels non enseignant)»</p> <p style="text-align: center;">Financement :</p> <p style="text-align: center;">A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p> <p>L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes portant les mentions ci-après :</p> <p>1. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée du représentant légal ou d'un mandataire dûment désigné, b. une copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance; c. Une copie certifiée conforme de la patente ; d. Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable ; e. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de 	

- résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- f. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- g. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- h. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de :
7 500 000 FCFA ;
et d'une durée de validité de (à préciser le nombre de mois) ;
- i. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par les services compétents de l'ARMP ;
- j. Une attestation pour soumission signée des services compétents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, datant de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature de ladite attestation, portant mention et références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
- k. un certificat d'imposition et une attestation de non redevance signés des services compétents des Impôts, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois (03) mois ;
- l. un plan et une attestation de localisation certifiés et en cours de validité.

Volume 2 : Le dossier technique contiendra les pièces ci-après :

- i. La proposition technique qui, devra fournir les informations suivantes :
 - a. Une lettre de soumission de la Proposition technique (Tableau 4A) ;
 - b. Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience dans le domaine de l'assurance (Tableau 4B) ;
 - c. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés (Tableau 4D) : Une description détaillée des prestations à fournir notamment les conditions générales et particulières du contrat que le soumissionnaire se propose d'offrir, ainsi que les conventions spéciales relatives aux garanties sollicitées ; les modalités de mise en jeu de la garantie (constitution du dossier de remboursement – délai de remise des pièces – exclusions – délai de remboursement – système de remboursement – prise en charge par le système de Tiers payant éventuellement – mécanisme de fonctionnement de la garantie hors du Cameroun éventuellement) ;
 - d. Toutes observations ou suggestions sur les prestations dans le cadre d'une gestion personnalisée, que le soumissionnaire se propose de fournir (Tableau 4C) ;
 - e. les états C4 et C11 des exercices : 2016-2018, certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - f. les états C1 des exercices 2016-2018 certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - g. l'état C10.b tableau D du dernier exercice clos certifié par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - h. les Comptes d'Exploitation Générale (CEG) des trois derniers exercices certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - i. les justificatifs des partenaires et correspondants intervenant dans la branche objet de l'Appel d'Offres.
- ii. Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :
 - a. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

	<p>b. Les Termes de Référence.</p> <p>En établissant la proposition technique, une attention particulière devra être prêtée aux éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une note de compréhension du marché et des suggestions éventuelles ; 2. La composition de l'équipe proposée à la gestion du contrat ainsi que les tâches confiées à chacun des membres ; 3. Les références de gestion dans la branche d'assurance similaire ; 4. La liste et l'adresse des représentations territoriales ; 5. Une présentation des documents sur l'outillage technique dont le soumissionnaire dispose pour l'exécution des services, objet du marché ; 6. Une description détaillée des prestations garanties ; 7. Présentation du canevas des statistiques de gestion avec périodicité de production ; 8. Les modalités de gestion et de délai de règlement des sinistres ; 9. Les exclusions de garantie indiquées clairement dans les clauses particulières ; 10. Les plafonds de garantie indiqués clairement dans les clauses particulières ; 11. Les franchises de garantie indiquées clairement dans les clauses particulières ; 12. Preuve d'un traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ; 13. Les conventions signées avec les partenaires (centres hospitaliers) et pharmacies ; 14. CV et diplômes du personnel de la gestion de l'assurance ; 15. Autres facilités liées à la gestion de la police ; <p>N.B. L'offre technique ne doit comporter aucune information financière.</p> <p>3. Volume 3 : La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO : tableaux type 5A et 5J. Le dossier Administratif et les offres techniques et financières doivent être soumis au plus tard aux adresse, date et heure suivantes : à la SIGAMP au plus tard le 24/06/2019 à 14 heures, heure locale. L'ouverture des offres se fera en deux temps Les pièces administratives et les offres techniques seront ouvertes par la Commission de Passation des Marchés le 24/06/2019 à partir de 15 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement. Tout complément d'information à la SIGAMP, sise au premier étage, Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université, BP 96 DSCHANG</p>	
	<p style="text-align: center;"><u>CRITERES D'EVALUATION</u></p> <p>Les offres seront évaluées en utilisant les critères et sous critères ci-après:</p> <p>Critères éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet ; - Absence d'agrément, - Absence de la caution de soumission, - Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives, - Absence d'agrément d'attestation d'adhésion au Code CIMA ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Note technique inférieure à 80% points sur 100 ; - Présence d'informations financières dans l'offre technique ; - N'avoir pas été sous surveillance ces cinq (5) dernières années ; - Pièce administrative absente ou non conforme ou non régularisée dans les délais prescrits par la commission. 	
Critères essentiels :		
	Critères	Notation (points)
1	<p>PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agencement 1pt - Reluire 1pt - Lisibilité 1pt 	3 pts
2	<p>REFERENCES GENERALES DU SOUMISSIONNAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chiffre d'affaires moyen sur les trois derniers exercices (2014-2015 et 2016) <ul style="list-style-type: none"> > 4 milliards justifiés 5 pts < 4 milliards 3pts - Ancienneté du soumissionnaire : <ul style="list-style-type: none"> > = 10 ans 4pts Entre 5 et 10 ans 2pts Moins de 5ans 1 pts 	15 pts
3	<p>REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LES RISQUES SIMILAIRES DANS LES CINQ DERNIERES ANNEES (joindre première et dernière pages du marché)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Références similaires dans les cinq (5) derniers exercices avoir géré deux contrats avec un effectif de : <ul style="list-style-type: none"> > à 28000 bénéficiaires 7 pts Entre 1500 et 6000 3pts < 1000 1pt N.B. : Joindre contrat et la liste des assurés. - Nbre de polices d'assurance émises dans la branche dont la prime est > 200 000 000 FCFA <ul style="list-style-type: none"> - Nbre > = 3 3pts - Nbre < 3 1pt <p>(Pièces justificatives état C1, première et dernière page des contrats)</p>	15pts
4	<p>Déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste n'avoir pas été exclu, suspendu des marchés publics ou en surveillance de la tutelle au cours des cinq (5) dernières années.</p>	3pts
5	<p>DESCRIPTION DETAILLEE DES GARANTIES OFFERTES COMPREHENSION DES TDR, GARANTIES ET PLAFONDS CONFORMES AU DAO</p> <p>Respect des garanties du DAO 3pts Respect des plafonds du DAO 3pts Exclusions et déchéances 3pts</p>	9pts
6	<p>MODALITES DE MISE EN JEU DE LA GARANTIE (Méthodologie)</p> <p>Nombre de pièces constitutives du dossier sinistre : =< 3 pièces 2pts > 3 pièces 1pt</p> <p>Délai de traitement > 4 jours 1pt < 4 jours 2pts</p> <p>Echéances de remboursement < 10 jours 2pts > 10 jours 1pt</p> <p>Autres facilités accordées 2 pts Plus de trois 1 pt</p>	12pts

	<p>COUVERTURE DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES MOYENNE 2016-2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100=\leqCer=\leq110 10pts • 90=\leqCer\leq100 5pts • Cer\leq90 0pt <p>Cer= taux de couverture des engagements réglementés (voir état C4)</p>	15pts
	<p>COUVERTURE DE LA MARGE DE SOLVABILITE MOYENNE 2016-2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cms\geq130 7 pts • 100=\leqCms=\leq130 4 pts • 90=\leqCms\leq100 2 pts • Cms\leq90 0pt <p>Cms= taux de couverture de la marge de solvabilité (voir état C11)</p>	13 pts
	Représentativité territoriale	5
	Personnel	5
	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	2
	Facilités accordées	2
	Partenaires techniques à l'étranger	1
	TOTAL	100
	<p>Le score minimum technique requis est de 80 /100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes. La note financière (NF) sera calculée selon la formule : NF = (Mn x 100)/M Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et mieux-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire. La note définitive (ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule : ND = (Nt X Pt) + (Nf X Pf) Où : Pt=80% Pf= 20% Afin de mieux examiner, évaluer et comparer les offres, la Commission peut demander à un soumissionnaire de donner des informations complémentaires concernant son offre.</p>	100

Lire :

Clauses du RGAO	Données particulières	
1.1	Autorité contractante : Le Recteur de l'Université de Dschang Nom et adresse du maître d'ouvrage : Le Recteur de l'Université de Dschang Mode de sélection : Qualité-coût	
1.2	Nom, objectif et description de la mission : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM-UDs/2019 du 03/06/2019 pour « la souscription des Polices d'Assurance maladie, individuelle accident corporel et frais funéraires des membres de la Communauté Universitaire (enseignants, étudiants et personnels non enseignant)»	
1.3	La mission comporte plusieurs phases : Non	
1.4	Visite des risques : Oui Conférence préalable à l'établissement des propositions : Non	
1.5	Le maître d'ouvrage fourni les informations spécifiques dans les TDR	
1.6	Le maître d'ouvrage envisage la nécessité d'assurer une certaine continuité pour les activités en aval : Non	
1.7	<p>Les clauses du contrat relatives aux manœuvres frauduleuses et à la corruption sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rejet systématique de l'offre ; - Annulation de l'attribution ; - Possibilité de poursuites judiciaires conformément à la réglementation en vigueur ; <p>L'autorité contractante exige des soumissionnaires et de ses cocontractants, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, l'autorité contractante :</p> <p style="padding-left: 40px;">B) Définit aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :</p> <p>ii. Est coupable de « <i>corruption</i> » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;</p> <p>ii. Se livre à des « <i>manœuvres frauduleuses</i> » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;</p> <p>iii. « <i>Pratiques collusoires</i> » désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que l'Autorité contractante en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;</p> <p>iv. « <i>Pratiques coercitives</i> » désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.</p> <p>v. Le « <i>conflit d'intérêt</i> » est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre la transparence dans la passation des marchés publics</p> <p>B) Toutes proposition d'attribution est rejetée s'il est prouvé que l'attributaire propose directement ou par l'intermédiaire d'un agent public, coupable de corruption, s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives ou encore en situation de conflit d'intérêt lors de ce marché</p>	
2.1	Des éclaircissements peuvent être demandés _____ 10 _____ jours avant la date de soumission. Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : DIPD/UDS	

3.1	Les propositions doivent être soumises en : Français et/ou Anglais	
3.2	i. Plusieurs soumissionnaires peuvent s'associer (coassurance): Non.	
3.3	ii. Langue de rédaction des rapports afférents à la mission : Français et/ou anglais	
3.4	iii. Autres renseignements à fournir dans la proposition technique : Préciser les noms et adresses des Réassureurs (des traités ou éventuellement des facultatives).	
3.5 7	Impôts : Régime fiscal et douanier en vigueur au Cameroun.	
3.6 8	L'élément dépenses locales doit être libellé dans la monnaie nationale : Oui	
3.7 10	Les propositions doivent demeurer valides quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de dépôt des offres.	
4.3	Les soumissionnaires doivent soumettre un (01) original et six (05) copies marquées comme telles, de chaque proposition.	
4.4	<p>Les offres devront parvenir à la SIGAMP, sise au premier étage, Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université, Tél/Fax : 33 45 13 81, BP 96 DSCHANG sous enveloppe fermée portant la mention :</p> <p>Avis d'Appel d'Offres APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CIPM-UDs/2019 du 03/06/2019 pour « l'assurance maladie, individuelles accidents corporel des membres de la communauté universitaire (enseignants, étudiants et personnels non enseignant)»</p> <p>Financement :</p> <p>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p> <p>L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes portant les mentions ci-après :</p> <p>1. Volume 1 : Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> m. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée du représentant légal ou d'un mandataire dûment désigné, n. une copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance; o. Une copie certifiée conforme de la patente ; p. Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable ; q. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ; r. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances ; s. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ; t. La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de : 7 500 000 FCFA ; et d'une durée de validité de (à préciser le nombre de mois) ; u. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par les services compétents de l'ARMP ; v. Une attestation pour soumission signée des services compétents de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, datant de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature de ladite attestation, portant mention et références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ; 	

- w. un certificat d'imposition et une attestation de non redevance signés des services compétents des Impôts, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois (03) mois ;
- x. un plan et une attestation de localisation certifiés et en cours de validité.

Volume 2 : Le dossier technique contiendra les pièces ci-après :

- ii. La proposition technique qui, devra fournir les informations suivantes :
 - j. Une lettre de soumission de la Proposition technique (Tableau 4A) ;
 - k. Une brève description du soumissionnaire et un aperçu de son expérience dans le domaine de l'assurance (Tableau 4B) ;
 - l. Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés (Tableau 4D) : Une description détaillée des prestations à fournir notamment les conditions générales et particulières du contrat que le soumissionnaire se propose d'offrir, ainsi que les conventions spéciales relatives aux garanties sollicitées ; les modalités de mise en jeu de la garantie (constitution du dossier de remboursement – délai de remise des pièces – exclusions – délai de remboursement – système de remboursement – prise en charge par le système de Tiers payant éventuellement – mécanisme de fonctionnement de la garantie hors du Cameroun éventuellement) ;
 - m. Toutes observations ou suggestions sur les prestations dans le cadre d'une gestion personnalisée, que le soumissionnaire se propose de fournir (Tableau 4C) ;
 - n. les états C4 et C11 des exercices __2016-2018_____, certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - o. les états C1 des exercices __2016-2018_____ certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - p. l'état C10.b tableau D du dernier exercice clos certifié par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - q. les Comptes d'Exploitation Générale (CEG) des trois derniers exercices certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
 - r. les justificatifs des partenaires et correspondants intervenant dans la branche objet de l'Appel d'Offres.
- ii. Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :
 - c. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
 - d. Les Termes de Référence.

En établissant la proposition technique, une attention particulière devra être prêtée aux éléments suivants :

- 16. Une note de compréhension du marché et des suggestions éventuelles ;
- 17. La composition de l'équipe proposée à la gestion du contrat ainsi que les tâches confiées à chacun des membres ;
- 18. Les références de gestion dans la branche d'assurance similaire ;
- 19. La liste et l'adresse des représentations territoriales ;
- 20. Une présentation des documents sur l'outillage technique dont le soumissionnaire dispose pour l'exécution des services, objet du marché ;
- 21. Une description détaillée des prestations garanties ;
- 22. Présentation du canevas des statistiques de gestion avec périodicité de production ;
- 23. Les modalités de gestion et de délai de règlement des sinistres ;
- 24. Les exclusions de garantie indiquées clairement dans les clauses particulières ;

	<p>25. Les plafonds de garantie indiqués clairement dans les clauses particulières ;</p> <p>26. Les franchises de garantie indiquées clairement dans les clauses particulières ;</p> <p>27. Preuve d'un traité de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ;</p> <p>28. Les conventions signées avec les partenaires (centres hospitaliers) et pharmacies ;</p> <p>29. CV et diplômes du personnel de la gestion de l'assurance ;</p> <p>30. Autres facilités liées à la gestion de la police ;</p> <p>N.B. L'offre technique ne doit comporter aucune information financière.</p> <p>3. Volume 3 : La proposition financière contiendra les pièces ci-après visées du 3.6 du RGAO : tableaux type 5A et 5J. Le dossier Administratif et les offres techniques et financières doivent être soumis au plus tard aux adresse, date et heure suivantes : à la SIGAMP au plus tard le 11/07/2019 à 14 heures, heure locale. L'ouverture des offres se fera en deux temps Les pièces administratives et les offres techniques seront ouvertes par la Commission de Passation des Marchés le 24/06/2019 à partir de 15 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement. Tout complément d'information à la SIGAMP, sise au premier étage, Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université, BP 96 DSCHANG</p>	
	<p><u>CRITERES D'EVALUATION</u></p> <p>Les offres seront évaluées en utilisant les critères et sous critères ci-après:</p> <p>Critères éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier administratif incomplet ; - Absence d'agrément, - Absence de la caution de soumission, - Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives, - Absence d'agrément d'attestation d'adhésion au Code CIMA ; - Note technique inférieure à 80% points sur 100 ; - Présence d'informations financières dans l'offre technique ; - N'avoir pas été sous surveillance ces cinq (5) dernières années ; - Pièce administrative absente ou non conforme ou non régularisée dans les délais prescrits par la commission. 	
	<p>Critères essentiels :</p>	
	<p>Critères</p>	<p>Notation (points)</p>
<p>1</p>	<p>PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agencement 1pt - Reluire 1pt - Lisibilité 1pt 	<p>3 pts</p>
<p>2</p>	<p>REFERENCES GENERALES DU SOUMISSIONNAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chiffre d'affaires moyen sur les trois derniers exercices (2014-2015 et 2016) > 4 milliards justifiés 7 pts < 4 milliards 3pts 	<p>17 pts</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Ancienneté du soumissionnaire : <ul style="list-style-type: none"> > = 10 ans 4pts Entre 5 et 10 ans 2pts Moins de 5ans 1 pts 	
3	<p>REFERENCES SPECIFIQUES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LES RISQUES SIMILAIRES DANS LES CINQ DERNIERES ANNEES (joindre première et dernière pages du marché)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Références similaires dans les trois (03) derniers exercices avoir géré deux contrats avec un effectif de : <ul style="list-style-type: none"> > à 28000 bénéficiaires 10 pts Entre 1500 et 6000 3 pts < 1000 1pt N.B. : Joindre contrat et la liste des assurés. - Nbre de polices d'assurance émises dans la branche dont la prime est > 200 000 000 FCFA <ul style="list-style-type: none"> - Nbre > = 3 4pts - Nbre < 3 0pt <p>(Pièces justificatives état C1, première et dernière page des contrats)</p>	18pts
4	Déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste n'avoir pas été exclu, suspendu des marchés publics ou en surveillance de la tutelle au cours des cinq (5) dernières années.	5pts
5	<p>DESCRIPTION DETAILLEE DES GARANTIES OFFERTES COMPREHENSION DES TDR, GARANTIES ET PLAFONDS CONFORMES AU DAO</p> <p>Respect des garanties du DAO 3pts Respect des plafonds du DAO 3pts Exclusions et déchéances 3pts</p>	9pts
6	<p>MODALITES DE MISE EN JEU DE LA GARANTIE (Méthodologie)</p> <p>Nombre de pièces constitutives du dossier sinistre : =< 3 pièces 2pts > 3 pièces 1pt</p> <p>Délai de traitement > 4 jours 1pt < 4 jours 2pts</p> <p>Echéances de remboursement < 10 jours 2pts > 10 jours 1pt</p> <p>Autres facilités accordées 2 pts Plus de trois 1 pts</p>	12pts
7	<p>COUVERTURE DES ENGAGEMENTS REGLEMENTES MOYENNE 2016-2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100=<Cer=<110 8 pts • 90=<Cer<100 5pts • Cer<90 0pt <p>Cer= taux de couverture des engagements réglementés (voir état C4)</p>	13pts
8	<p>COUVERTURE DE LA MARGE DE SOLVABILITE MOYENNE 2016-2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cms>=130 7 pts • 100=<Cms=<130 4 pts • 90=<Cms<100 2 pts • Cms<90 0pt <p>Cms= taux de couverture de la marge de solvabilité (voir état C11)</p>	13 pts

9	Représentativité territoriale	5
10	Partenaires techniques à l'étranger	5
	TOTAL	100
	<p>Le score minimum technique requis est de 80 /100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.</p> <p>La note financière (NF) sera calculée selon la formule :</p> <p>$NF = (Mn \times 100)/M$</p> <p>Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et mieux-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire.</p> <p>La note définitive (ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule : $ND = (Nt \times Pt) + (Nf \times Pf)$</p> <p>Où : $Pt=80\%$ $Pf= 20\%$</p> <p>Afin de mieux examiner, évaluer et comparer les offres, la Commission peut demander à un soumissionnaire de donner des informations complémentaires concernant son offre.</p>	100

Fait à Dschang, le 01 JUL 2019

- **Ampliations :**

- Cab/Recteur
- ARMP
- CIPM UDs
- SIC/UDs
- AC/CFS/Uds
- Affichage/Chrono
- Archives

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG



[Handwritten signature]

Pr. Roger TSAFACK NANFOSSO